



Société de transport  
de Sherbrooke

## **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE**

### **ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

### **TENUE VIA VIDÉOCONFÉRENCE**

**LE 9 SEPTEMBRE 2020**

**À 17 h 13**

### **PROCÈS-VERBAL 20-10**

---

#### **Sont présents :**

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Tremblay	Vice-Président
M. Pierre Avaré	Administrateur
Mme Évelyne Beaudin	Administratrice
Mme Dany Grondin	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice

M. Éric DesLauriers-Joannette avait motivé son absence

#### **Étaient aussi présents :**

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations
Mme Josée Cloutier	Adjointe administrative direction générale

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE –**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

---

**2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION –**

**RÉSOLUTION 084-20**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

**- ADOPTÉ -**

---

**3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2020 ET DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2020 –**

**RÉSOLUTION 085-20**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2020 et de l'assemblée extraordinaire du 13 juillet 2020.

Que les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2020 et de l'assemblée extraordinaire du 13 juillet 2020 soient et sont approuvés.

**- ADOPTÉ -**

---

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR –**

**RÉSOLUTION 086-20**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant le sujet suivant :

- Protocole d'entente entre le Séminaire de Sherbrooke et la Société de transport de Sherbrooke- Programme de passe universelle

**- ADOPTÉ -**

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES**

Due à la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les personnes intéressées à poser des questions ou qui avaient des documents à transmettre au conseil d'administration ont été invitées à le faire via courriel avant le 9 septembre 16h. Voici le détail des questions/documents reçus.

### **Madame France Croteau, RUTASM**

Madame Croteau a fait parvenir une correspondance à l'attention des membres du conseil dans laquelle l'enlèvement de certains bancs à la Place Belvédère et aux Galeries Quatre Saisons était mentionné. La plage de 20 minutes du transport adapté est également abordée dans le document ainsi que le déploiement de la carte La vermeilleuse au transport adapté.

### **Monsieur David Dugré, chauffeur urbain à la STS et Monsieur Olivier Rivest, chauffeur urbain à la STS, secrétaire archiviste du syndicat des chauffeurs urbains.**

Monsieur Dugré et Monsieur Rivest font mention d'un problème de visibilité au passage à niveau situé au centre-ville de Sherbrooke.

## **5. CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE INTÉGRÉ 2020-2021- CSSRS –**

### **RÉSOLUTION 087-20**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le président et le directeur général soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke (STS) avec le Centre de service scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), le contrat de transport scolaire intégré pour l'année 2020-2021 et que celui-ci soit et est conservé aux archives sous le no A20-20.

**- ADOPTÉ -**

## **6. TARIFICATION SPÉCIALE POUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE 2020 –**

### **RÉSOLUTION 088-20**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de transport de Sherbrooke souhaite sensibiliser la population à l'importance de la mobilité et aux bienfaits des différents modes qui s'y rattachent par l'organisation d'une Semaine de la mobilité durable qui se tiendra du 14 au 20 septembre 2020;

**CONSIDÉRANT QU'**une activité « Amène un ami » est organisée les 19 et 20 septembre 2020.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que ce conseil autorise la promotion du transport collectif en offrant la gratuité du service les 19 et 20 septembre 2020 à toute personne accompagnant un client de la STS et ce, sur présentation d'un titre de transport valide, à savoir un laissez-passer, un paiement comptant ou un jeton.

**- ADOPTÉ -**

---

## **7. RETRAIT DES CORRESPONDANCES PAPIER –**

### **RÉSOLUTION 089-20**

**CONSIDÉRANT** le contexte de pandémie qui perdure;

**CONSIDÉRANT QUE** les mesures pour réduire les risques de propagation de la COVID 19 seront en vigueur pour une période indéterminée;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la santé publique d'éliminer les correspondances papier;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité politique tarifaire sont favorables au retrait des correspondances papier et à la modernisation des modes de perception;

**CONSIDÉRANT QUE** la STS désire mettre en œuvre des modes de perceptions sécuritaires pour faire face à la pandémie actuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la STS désire moderniser ses modes de paiement et promouvoir l'utilisation des CARTES À PUCE SANS CONTACT;

**CONSIDÉRANT** l'intégration de la correspondance à la carte à puce;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement R-005-8 adopté lors de la séance extraordinaire du conseil du 25 mai dernier concernant les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis par la Société de transport de Sherbrooke prévoit cette disposition.

IL EST **RÉSOLU À LA MAJORITÉ.** Mme Évelyne Beaudin enregistre sa dissidence.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil confirme le retrait définitif des correspondances papier suite au projet pilote qui s'est avéré concluant.

**- ADOPTÉ -**

---

**8. RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS RÉGULIERS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE (STS)–**

**RÉSOLUTION 090-20**

**ATTENDU QUE** le règlement du Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke (STS) prévoit la constitution d'un Comité de retraite dont certains membres sont nommés par le conseil d'administration;

**ATTENDU QUE** le règlement du Régime prévoit que le mandat des membres du Comité de retraite est de trois (3) ans;

**ATTENDU QUE** le mandat de madame Suzanne Méthot à titre de représentante de l'employeur expire le 13 septembre 2020 et qu'il y a lieu de le renouveler;

**ATTENDU QUE** le règlement du Régime prévoit qu'un des membres de ce Comité de retraite doit être indépendant à savoir n'être ni administrateur, ni employé de l'employeur, ni participant du Régime;

**ATTENDU QUE** le mandat de monsieur Robert Bachand à titre de membre indépendant expire le 13 septembre 2020 et qu'il y a lieu de le renouveler.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que madame Suzanne Méthot, directrice générale adjointe et trésorière de la Société de transport de Sherbrooke, soit et est nommée représentante de l'employeur au sein du Comité de retraite pour un mandat de trois (3) ans à compter du 13 septembre 2020.

Que monsieur Robert Bachand, consultant, soit et est nommé de nouveau, membre indépendant au sein du Comité de retraite pour un mandat de trois (3) ans à compter du 13 septembre 2020.

**- ADOPTÉ -**

---

**9. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS) DU 28 AVRIL 2020 –**

**RÉSOLUTION 091-20**

**ATTENDU QU'**il y a lieu, dans le cadre des travaux du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS), d'informer les membres du présent conseil de l'avancement de ceux-ci.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le compte rendu de la réunion du Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDs) du 28 avril 2020 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

---

## 10. ÉTAT DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES EN LIEN AVEC LA COVID-19-

### RÉSOLUTION 092-20

**ATTENDU** la situation exceptionnelle due à la pandémie de COVID-19;

**ATTENDU QUE** la STS est identifiée comme un service essentiel par le gouvernement du Québec;

**ATTENDU QUE** pour réduire les risques de contagion, la STS procède au nettoyage quotidien des surfaces d'appuis et de l'habitacle chauffeur tel que suggéré par la Santé publique et que des panneaux de protection des chauffeurs ont été installés dans les véhicules afin d'assurer leur protection;

**ATTENDU QUE** selon l'article 105 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q., c. S-30.01) et selon l'article 6.2 du règlement R-003, en cas de force majeure et en situation de crise, le directeur général peut procéder aux dépenses nécessaires et que par la suite il doit faire état de ces dépenses au conseil d'administration;

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire du Conseil du 8 avril, le conseil a réitéré que le directeur général pouvait procéder aux dépenses jugées nécessaires pour faire face à la pandémie de COVID-19.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration approuve la dépense au montant total de 178 354,89\$, toutes taxes incluses, pour le travail effectué par le sous-traitant GUS pour la désinfection des véhicules du 14 mars au 27 mars 2020 et la dépense de 72 318,63\$, toutes taxes incluses, pour l'acquisition de matériel et le travail effectué par les Industries Fabco Inc., pour la conception et fabrication des parois de protection des chauffeurs.

- ADOPTÉ -

---

**11. RÈGLEMENT NUMÉRO R-059 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE PROJETS D'IMPLANTATION DE CORRIDORS D'ÉCO MOBILITÉ (PHASE 1) ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 000 000 \$ –**

**RÉSOLUTION 093-20**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-059 décrétant la réalisation de projets d'implantation de corridors d'éco mobilité (phase 1) et un emprunt au montant de 2 000 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A20-21, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

---

**- ADOPTÉ -**

**12. LEVÉE D'OPTION POUR UNE PÉRIODE D'UN (1) AN DU RENOUVELLEMENT DE MAINTENANCE LIÉ À L'APPEL D'OFFRES STS-10-05- ACQUISITION ET IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION EN TEMPS RÉEL–**

**RÉSOLUTION 094-20**

**ATTENDU QUE** la Société de transport de Sherbrooke a été désignée en tant que mandataire par le consortium des sociétés de transport de Saguenay, Trois-Rivières et Lévis afin d'acquérir un système d'aide à l'exploitation et information voyageur (ci-après SAEIV).

**ATTENDU QUE** la Société de transport de Sherbrooke a acquis en 2010, suite à un appel d'offres public avec le consortium des sociétés de transport de Saguenay, Trois-Rivières, Lévis et Sherbrooke, le système SAEIV de la firme ISR Transit;

**ATTENDU QUE** le contrat de maintenance du progiciel du système SAEIV de la firme ISR Transit doit être renouvelé annuellement et ajusté selon le nombre de véhicules et l'indice des prix à la consommation pour chacune des sociétés.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le présent conseil d'administration, suite à l'approbation des autres sociétés participantes, autorise le directeur général à lever l'option de renouvellement du contrat de maintenance du système SAEIV pour l'ensemble des sociétés participantes pour la période du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021.

---

**- ADOPTÉ -**

**13. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE –**

**RÉSOLUTION 095-20**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois d'août 2020 soit et est déposé sur le bureau.

**- ADOPTÉ -**

---

**14. PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE SÉMINAIRE DE SHERBROOKE ET LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE-PROGRAMME PASSE UNIVERSELLE –**

**RÉSOLUTION 096-20**

**ATTENDU QUE** l'entente entre le Séminaire de Sherbrooke et la Société de transport de Sherbrooke est échue et qu'il est souhaité que celle-ci soit renouvelée;

**ATTENDU QUE** l'entente a fait l'objet d'un accord de principe par la STS lors de l'Atelier de travail du 9 septembre 2020;

**ATTENDU QUE** le Séminaire de Sherbrooke a approuvé l'entente concernant le Programme de passe universelle.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le présent conseil entérine l'entente entre le Séminaire de Sherbrooke et la Société de transport de Sherbrooke et que le directeur général soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, le protocole d'entente concernant le programme de passe universelle.

Que le protocole d'entente soit et est conservé aux archives sous le no A-20-22.

**- ADOPTÉ -**

---

**MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Madame Dany Grondin**

Madame Grondin lève son chapeau au personnel, chauffeurs urbains et transport adapté pour leur gentillesse et la délicatesse dont ils font preuve en prenant soin de la clientèle.



### **Madame Chantal L'Espérance**

Madame l'Espérance remercie l'ensemble du personnel pour les efforts déployés depuis le début de cette crise qui n'est pas encore terminée. Elle souligne le courage et tous les moyens qui ont été pris afin de faire en sorte que les utilisateurs se sentent en sécurité. Elle en profite également pour rappeler aux usagers de faire preuve de respect les uns envers les autres.

### **Madame Évelyne Beaudin**

Madame Beaudin indique que malgré que le transport en commun soit un secteur durement touché par la pandémie, elle se sent entre bonnes mains à la STS et ce, tant au niveau des employés qu'au niveau de la direction.

### **Monsieur Pierre Avard**

Monsieur Avard souligne le fait que la crise a su mettre en lumière le professionnalisme dont a fait preuve la STS et ce, à tous les niveaux, M. Avard parle également des nouveaux panneaux à messages variables, nouvel équipement attendu de la part des usagers ainsi que l'installation de nouveaux abribus qui viennent s'ajouter au réseau.

### **Monsieur Pierre Tremblay**

Monsieur Tremblay est heureux de constater que l'achalandage du transport adapté progresse, signe que les clients sont de retour à une vie plus normale et, par le fait même, sur le réseau. Il tient à souligner le travail exceptionnel de la direction et du président qui ont su s'adapter et s'impliquer à 150% dans la gestion de cette crise. C'est ce qui explique d'ailleurs le succès de la STS à travers cette tempête.

### **Monsieur Marc Denault**

Monsieur Denault remercie l'ensemble de l'organisation de la STS qui pendant cette période de crise a su maintenir un service de qualité des plus sécuritaire autant au niveau du transport adapté qu'au niveau du transport urbain.

Il félicite M. Stéphan Veilleux et l'équipe du service de l'entretien pour la créativité, la flexibilité et la polyvalence dont ils ont fait preuve permettant que la STS soit parmi les premières sociétés de transport à ouvrir l'embarquement par les portes avant à ses usagers.

Il souligne que du côté administratif, malgré toutes les contraintes, la même cadence est demeurée en place permettant ainsi l'avancement des projets. M. Denault remercie également le service de la planification. Les différents scénarios présentés au conseil d'administration tout au long de la crise ont effectivement contribué et joué un rôle crucial quant à la prise de décisions documentées.

M. Denault souligne que la rentrée scolaire, malgré tous les facteurs inconnus venus compliquer sa planification, se déroule somme toute très bien.

Le président remercie également M. Michaël Gauthier pour le suivi de l'état de santé des employés au conseil d'administration et son implication sur le terrain. Il mentionne qu'aucun employé de la STS n'a contracté le virus dans son milieu de travail.

Monsieur Denault tient également à remercier le service des finances et madame Suzanne Méthot pour les suivis de l'état de la situation, les scénarios proposés ainsi que la vigilance dont elle a su faire preuve permettant ainsi au conseil d'administration de prendre des décisions éclairées réduisant ainsi considérablement le montant des pertes financières envisagées au départ de la pandémie.

L'équipe des communications et monsieur Louis-André Neault sont également félicités pour la qualité de l'information partagée aux usagers et aux médias. Il souligne la proactivité dont l'équipe a su faire part, permettant ainsi que de nombreux projets soient mis sur pied, et ce, malgré le contexte de la COVID-19.

Monsieur le président remercie également Josée Cloutier, adjointe administrative à la direction d'avoir su garder le conseil d'administration informé des démarches et correspondances en cours et pour son assiduité et persévérance au travail.

M. Denault termine en soulignant le leadership du directeur général, monsieur Patrick Dobson. Il mentionne que son écoute face aux préoccupations des membres du conseil a fait en sorte qu'il a été possible d'arrimer les idées et objectifs de tous les membres du conseil d'administration afin de passer à travers cette crise.

Finalement, il mentionne que le défi auquel la Société de transport devra maintenant faire face consiste à faire en sorte de continuer à aller rechercher la clientèle et maintenir le sentiment de sécurité à bord et aller de l'avant avec nos projets structurants afin de garder le pôle d'innovation que la Société de transport de Sherbrooke représente.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 17 h 47

Sherbrooke (Québec), le 9 septembre 2020.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Patrick Dobson